



intervention de crise et prévention

ICP intervention de crise et prévention
 Route d'Arnier 16
 CH 1092 Belmont-sur-Lausanne
 Tél. 021 729 10 51
 contact@i-c-p.ch
 www.i-c-p.ch

Tarifs 2020	privé	public	affilié
			-10% sur le tarif correspondant
Gestion de crise par tél/skype/mail			
<ul style="list-style-type: none"> Coaching, conseils, coordination Rédaction/relecture du communiqué de crise 	CHF 260.-/h	CHF 240.-/h	offert jusqu'à 30 min puis - 10%
Intervention in situ (dans les 48 heures)			
<ul style="list-style-type: none"> Coaching pour la direction/cadres Soutien psychologique pour les collaborateurs Permanence téléphonique ad hoc 	CHF 300.-/h	CHF 260.-/h	- 10%
	CHF 300.-/j	CHF 260.-/j	pas de frais
Soutien psychologique (après 48 heures)			
<ul style="list-style-type: none"> Entretien individuel ou de groupe Espace de paroles et d'informations 	CHF 260.-/h	CHF 240.-/h	- 10%
Protocole et procédure en cas d'urgence			
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un protocole d'intervention de crise Séances d'informations et ateliers 	CHF 300.-/h	CHF 260.-/h	- 10%
Formation			
<ul style="list-style-type: none"> Formation à la gestion de crise Formation Caregivers, Pairs, Spécialistes Exercice de simulation 	sur demande	sur demande	sur demande
Autres frais			
<ul style="list-style-type: none"> Ouverture de dossier pour nouveau client Déplacements (kms) Déplacements (temps) 	CHF 60.- CHF 0.80/km CHF 120.-/h	CHF 60.- CHF 0.80/km CHF 120.-/h	pas de frais CHF 0.80/km sans frais jusqu'à 1h

Adhésion affiliés	
de 1 à 250 collaborateurs	CHF 500.-/année
de 251 à 500 collaborateurs	CHF 750.-/année
de 501 à 1000 collaborateurs	CHF 1'000.-/année
de 1001 à 1500 collaborateurs	CHF 1'500.-/année
plus par tranche de 500 collaborateurs et	+ CHF 500.- CHF 10.-/ETP

Avantages affiliés
-10% sur le tarif standard
+
<ul style="list-style-type: none"> Conseils téléphoniques offerts jusqu'à 30 minutes pour la direction et les cadres Relecture de la communication de crise offerte Réponse au numéro d'urgence les week-ends et jours fériés, sans majoration. Mise sur pied d'une permanence téléphonique gratuite, sur demande, pour les collaborateurs, suite à un événement critique Présence au COPIL d'une intervenante ICP en cas d'absence de la direction/ressources humaines (sur demande préalable au minimum un mois avant) Temps de déplacement des intervenantes offert jusqu'à une heure.